



n° 196

février 2014



Profil et attractivité économiques des zones d'emploi de la région Centre



La région Centre conserve une vocation industrielle assez marquée et certains secteurs traditionnels doivent faire face à des difficultés économiques. Mais des entreprises innovantes et les pôles de compétitivité présents sur le territoire sont facteurs de dynamisme économique. La région accueille de nouvelles populations : retraités, touristes, mais aussi des habitants travaillant en Île-de-France. Les activités répondant aux besoins des populations sont pourvoyeuses d'emplois et contribuent également au développement économique régional. Ces situations se déclinent différemment selon les territoires.

Le Centre présente de nombreux atouts tels que l'ouverture sur l'extérieur et une richesse des habitants supérieure à la moyenne nationale. Néanmoins, l'impact de la crise, conjugué aux mutations industrielles, pourrait fragiliser la région.

Les pouvoirs publics mènent des actions de soutien à la création, à l'innovation et au développement des entreprises, tout en anticipant les mutations économiques. Ils doivent, par ailleurs, contribuer au développement de l'attractivité des territoires et à l'essor du tourisme. La zone d'emploi, périmètre où les habitants vivent et travaillent, est un zonage pertinent pour étudier les évolutions de l'activité et apprécier l'effet de la crise. L'étude vise à fournir des éléments de diagnostics territoriaux différenciés aux organismes chargés d'accompagner les entreprises et les filières, dans un contexte conjoncturel difficile.

Un territoire impacté par la crise

Le Centre, avec sa diversité de territoires, aux évolutions contrastées, ne manque pas d'atouts. Le chômage y reste inférieur à la moyenne métropolitaine (10,0 % de la population active contre 10,5 au deuxième trimestre 2013). Il s'est cependant accru davantage qu'au niveau métropolitain depuis 2008, 3,8 contre 3,5 points. En effet, la région a subi un recul de l'industrie. Depuis 2000, l'emploi a stagné dans le Centre et le recul observé depuis 2008 est plus marqué qu'en moyenne sur les régions de province. L'emploi non salarié, en augmentation, a partiellement compensé le repli de l'emploi salarié.

L'effet est variable selon les territoires : hausse de l'emploi dans l'Indre-et-Loire et sur l'axe ligérien, baisse dans certains territoires du sud et de l'ouest.

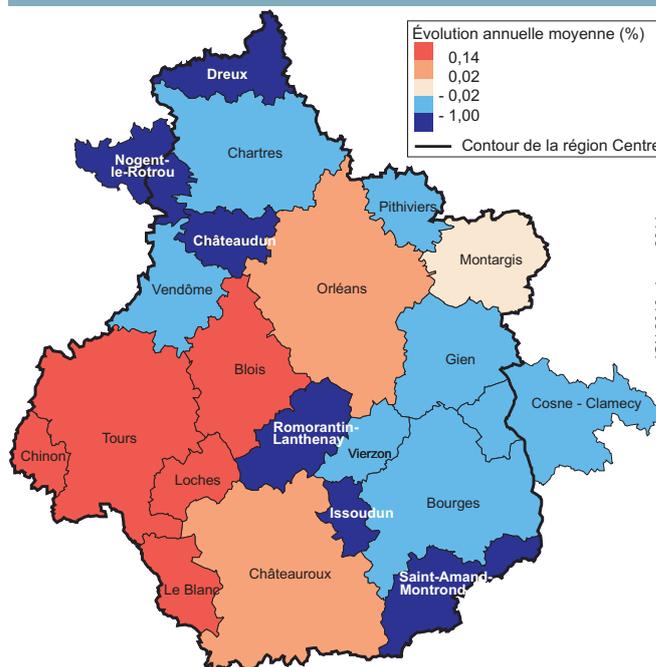
Une région relativement riche

Le produit intérieur brut du Centre place la région au 9^e rang métropolitain, avec 65,3 milliards d'euros. Cependant la

hausse enregistrée entre 2008 et 2011 (+ 1,4 %), est inférieure à celle de la France de province (+ 2,3 %) ou de métropole (+ 3,2 %).

Néanmoins, le Centre reste une région relativement riche. Avec, en 2011, plus de 19 000 euros de revenu annuel par unité de consommation (UC) médian, le Centre se classe au

Évolution de l'emploi entre 2000 et 2010



Source : Insee, Estel 2000-2010

4^e rang des régions françaises les plus riches. Le taux de pauvreté y est inférieur à la moyenne nationale.

Des activités industrielles toujours attractives

Le tissu industriel, encore important dans la région, est orienté vers des secteurs traditionnels plutôt fragiles, caoutchouc-plastiques, fabrication de machines et d'équipements, travail du bois et du papier, métallurgie, mais également vers des secteurs plus dynamiques tels la cosmétique ou l'aéronautique. Par ailleurs, les activités du tertiaire, notamment la finance et l'assurance, sont bien représentées. Le secteur de l'énergie est également conséquent dans la région, avec plusieurs centrales nucléaires.

Le Centre compte en outre de nombreux grands établissements : 17 % des emplois sont concentrés dans des établissements de plus de 250 salariés, niveau comparable à l'Île-de-France et de 4 points supérieur à la France de province.

Une région d'innovation

L'activité est aussi tournée vers l'innovation, vecteur de dynamisme et de développement économique. Les secteurs innovants représentent près de 5 % des emplois salariés régionaux, part supérieure à la moyenne de province. En particulier, plusieurs entreprises font partie de pôles de compétitivité dont certains sont pilotés en région Centre : Elastopole, centré sur le caoutchouc et les polymères ; Cosmetic Valley, sur la filière parfums et cosmétiques ; S2E2, positionné sur l'énergie électrique ou DREAM Eau & Milieux. D'autres pôles concernent des établissements régionaux. La mise en œuvre de ces pôles associe de plus en plus de PME innovantes, sources de croissance et d'emploi.

Un territoire ouvert

Par sa proximité avec l'Île-de-France, le Centre est attractif pour les entreprises. Le taux de création d'emplois non présents par des décideurs extérieurs est supérieur à la moyenne de province. Cette attractivité est renforcée par la présence d'équipements et de services assez facilement accessibles grâce à d'importantes infrastructures routières. Ouverte sur l'extérieur, la région attire des investisseurs étrangers. Plus de 13 % des emplois relèvent d'entreprises dont le siège est situé à l'étranger, soit 1 point de plus que la moyenne de province. Cet atout peut cependant représenter un risque dans la mesure où les centres de décision sont éloignés des lieux de production.

La région accueille également de nombreux néo-retraités, principalement originaires d'Île-de-France, notamment dans les terri-

toires du sud. Ils contribuent à redynamiser certaines zones en favorisant le développement d'une économie présentielle, c'est-à-dire une économie basée sur la satisfaction des besoins des habitants. Si les jeunes partent souvent étudier en dehors de la région, d'autres, actifs et qualifiés, viennent s'y installer. Le Centre, riche d'un important patrimoine naturel et culturel, attire de nombreux touristes. Cependant, l'emploi lié au tourisme est encore limité.

Des territoires aux atouts diversifiés

Afin d'appréhender les disparités territoriales, les zones d'emploi ont été classées en cinq groupes en fonction de leur taille en nombre d'habitants ou de leur proximité avec l'Île-de-France.

Classe 1 : des zones privilégiées

Les zones d'emploi d'Orléans et de Tours sont suffisamment importantes pour offrir des activités diversifiées, attirer de nouvelles entreprises, des investisseurs étrangers et développer des activités innovantes. La proximité de l'Île-de-France, la présence d'universités, de centres de recherche importants, d'infrastructures et d'équipements expliquent en partie l'attractivité de ces zones. Elles accueillent également des jeunes actifs diplômés et la part des emplois de cadres et chercheurs y est élevée. Leur dynamisme économique s'accompagne d'une croissance de la population, plus importante sur Tours que sur Orléans. Le chômage y reste limité. Cependant, depuis 2008, son augmentation est forte, notamment sur la zone d'Orléans. Celle-ci subit nettement les effets de la crise, le caractère plus industriel du territoire expliquant en partie ce constat. Les revenus des habitants sont plus élevés qu'en moyenne sur les territoires comparables.

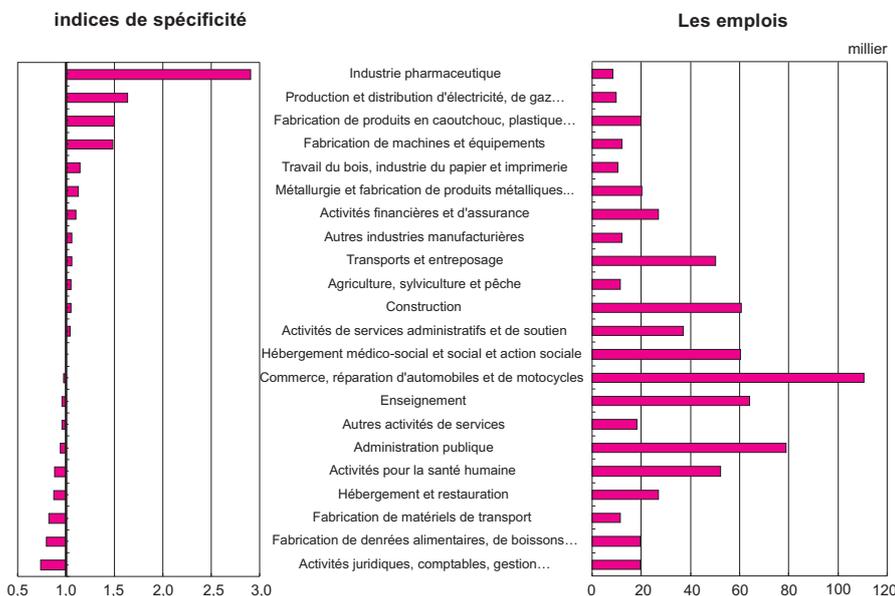
Classe 2 : des zones actives maintenant leur niveau d'emploi

Ce groupe se compose des quatre zones de Chartres, sous l'influence de Paris, de Blois, attirée conjointement par Tours et Orléans, ainsi que de Châteauroux et de Bourges. Ces territoires proposent des activités diversifiées, dont un secteur public pourvoyeur d'emplois. Sur 2000-2010, l'emploi est resté stable dans ces zones, sauf celle de Blois où il croît légèrement. Cette dernière semble avoir moins subi l'impact de la crise que les territoires de Bourges et Châteauroux, où l'appareil productif est confronté à des mutations. Des secteurs innovants et dynamiques, parfums et cosmétiques à Chartres, aéronautique à Châteauroux, y côtoient des activités plus traditionnelles. Ainsi, le niveau du chômage reste contenu, son évolution entre 2008 et 2010 étant dans la moyenne des territoires de comparaison. Hormis à Châteauroux, les jeunes actifs sont plutôt diplômés, élément attractif pour les entreprises. Les arrivées d'actifs travaillant hors de la zone chartreuse et celles de retraités à Blois et Châteauroux, en provenance notamment de l'Île-de-France, peuvent permettre de développer des activités répondant aux besoins des habitants. La présence de secteurs innovants, de grands établissements et d'emplois d'encadrement ou de recherche explique des niveaux de revenu assez élevés à Chartres et Blois, dans une moindre mesure à Bourges.

Classe 3 : des territoires à la population vieillissante, en mutation industrielle

Ce troisième groupe est composé des zones d'emploi de Nogent-le-Rotrou, Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Vendôme, Gien et Cosne - Clamecy. Ce sont des territoires aux populations plutôt âgées. L'activité repose sur un tissu industriel aux secteurs touchés par

Les secteurs d'activité



Source : Insee, Clap 2011

Une nécessaire approche territoriale

Neuvième région française en termes de produit intérieur brut, la région Centre présente de nombreux atouts.

Pour autant, ses territoires, du fait de leur diversité mais aussi compte tenu de la récente réforme des zones d'emploi, connaissent des évolutions contrastées.

Cette étude, menée en partenariat avec l'Insee, permet d'appréhender l'attractivité de chacune des zones d'emploi de la région en élaborant un diagnostic des territoires à travers une approche démographique, d'analyse de l'emploi ou des secteurs d'activité.

Ce diagnostic vise à fournir aux acteurs locaux des éléments objectifs d'analyse territoriale.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre

des réductions d'emplois, assez conséquentes sur les zones de Nogent-le-Rotrou ou Romorantin-Lanthenay. Ce repli de l'emploi est sensible, notamment depuis 2008, sur Vierzon et Gien. Si le taux de chômage est très élevé sur Vierzon, dont l'activité industrielle est concentrée dans des secteurs fragilisés, il l'est moins sur Vendôme ou Nogent-le-Rotrou. Ces deux zones se différencient par une part d'emploi plutôt élevée dans des secteurs innovants. Nogent-le-Rotrou et Gien attirent des emplois dépendant de centres de décision situés à l'étranger, gage d'une attractivité certaine. La population active est plutôt moins formée qu'en moyenne, constituant un handicap en cas de nécessaire reconversion. Des territoires tels que Romorantin-Lanthenay accueillent de nombreux retraités, ce qui contribue à développer les équipements et services.

● Classe 4 : des territoires ruraux attirant des retraités

Ce groupe est composé des zones de Loches, Chinon, Le Blanc, Saint-Amand-Montrond, Châteaudun et Issoudun. Ces territoires, très ruraux et à la population déjà âgée, sont attractifs pour les retraités. Ceci est notamment le cas à Saint-Amand-Montrond et au Blanc. Les arrivées compensent des soldes naturels souvent négatifs. La population augmente faiblement, sauf à Saint-Amand-Montrond et à Chinon où elle est en léger recul entre 1999 et 2010. L'agriculture et l'industrie constituent une part d'emploi importante dans ces territoires où le secteur tertiaire est en retrait. L'emploi s'est dégradé sur les zones de Châteaudun, Saint-Amand-Montrond et Issoudun, contrairement au Blanc, Chinon et Loches, où il est resté

stable. L'activité y reste concentrée dans quelques secteurs dynamiques, notamment à Issoudun, avec la construction aéronautique, et à Chinon, via la production d'électricité. Depuis 2008, la crise a fortement sévi, notamment à Châteaudun, Issoudun et Loches où le chômage est en forte hausse. Ces territoires fragiles abritent une population peu qualifiée. Les niveaux de revenu sont faibles, notamment à Saint-Amand-Montrond ou au Blanc, où l'emploi est fortement concentré dans la sphère présenteielle. Des secteurs plus rémunérateurs et la présence de grands établissements expliquent des niveaux de ressources plus élevés à Chinon.

Le développement d'activités de services répondant aux besoins accrus d'une population vieillissante, ainsi que le maintien d'une agriculture dynamique permettent aux territoires les plus ruraux de limiter les difficultés liées aux mutations du secteur industriel. Le développement de l'offre touristique constitue également un potentiel pour certains territoires.

● Classe 5 : des territoires sous l'influence francilienne

Les zones de Dreux, Pithiviers et Montargis affichent un dynamisme démographique plus élevé que les autres territoires de comparaison. Elles attirent des personnes travaillant en région parisienne. Une population jeune sur la zone de Dreux explique une hausse due majoritairement au solde naturel. Ce sont principalement les nouvelles arrivées, notamment de retraités, qui font évoluer le nombre d'habitants sur la zone de Montargis. Ces territoires, qui restent attractifs, ont cédé de nombreux emplois, perte qui s'est accentuée

Quelques indicateurs par zone d'emploi

nombre, %

Zone d'emploi	Population 2010	Emploi total en 2010	Évolution annuelle moyenne de l'emploi 2008-2010	Taux de chômage 2013 T2	Revenu par U.C médian (euro)	Part des				
						jeunes actifs* diplômés du supérieur	salariés d'établissements dépendant de l'étranger	emplois d'encadrement	emplois d'établissements 250 à 5 000 salariés	de l'emploi salarié industriel
Bourges	196 025	78 958	- 1,0	10,3	18 501	33,5	9,6	5,9	17,9	15,6
Saint-Amand-Montrond	38 264	11 665	- 1,4	12,2	16 043	19,3	8,9	3,4	0,0	18,2
Vierzon	46 613	15 196	- 2,2	13,9	16 931	27,5	11,2	3,7	9,6	22,5
Chartres	243 892	92 117	- 0,5	9,0	19 980	33,6	15,7	6,6	16,5	19,2
Châteaudun	37 962	12 911	- 0,8	10,4	17 841	26,1	7,4	3,7	13,6	19,0
Dreux	112 918	31 443	- 0,4	13,3	18 648	29,5	13,5	5,4	6,0	20,4
Nogent-le-Rotrou	48 840	17 291	- 0,4	9,4	17 524	23,0	21,4	4,0	23,0	35,1
Châteauroux	176 835	69 944	- 1,1	9,6	17 256	27,6	11,0	4,1	10,9	15,8
Issoudun	21 419	8 717	- 0,4	11,7	17 572	24,7	1,9	4,0	30,4	33,2
Le Blanc	23 028	7 163	0,0	8,1	16 173	25,4	1,3	2,6	0,0	11,0
Chinon	34 885	14 420	0,7	8,8	18 076	28,9	2,1	4,2	32,4	24,1
Loches	23 525	8 616	1,3	9,2	17 012	25,5	3,6	3,6	0,0	20,4
Tours	527 487	220 531	0,1	9,5	19 124	38,5	13,2	7,2	19,0	13,2
Blois	176 931	77 474	0,4	9,1	19 027	33,2	15,8	6,3	15,8	15,1
Romorantin-Lanthenay	57 017	18 600	0,1	10,6	17 210	20,8	9,5	3,5	6,1	23,4
Vendôme	66 928	23 533	- 0,8	9,2	18 044	27,8	16,8	4,6	16,3	28,4
Gien	76 270	28 370	- 1,3	12,1	17 947	26,3	20,8	5,0	32,8	36,2
Montargis	123 861	40 380	- 1,1	13,8	17 905	25,8	5,0	4,7	15,6	19,6
Orléans	473 977	213 743	- 0,2	9,1	20 033	38,7	15,2	8,7	21,1	14,3
Pithiviers	51 196	19 039	0,0	9,5	18 671	24,2	17,8	4,6	14,3	31,9
Cosne - Clamecy	75 790	24 405	- 1,6	10,1	17 405	24,7	6,7	3,6	2,4	15,1

* moins de 39 ans

Sources : Insee, Recensement de la population 2010 - Estimations localisées d'emploi 2008-2010 - Taux de chômage localisés - Répertoire des entreprises et des établissements ; DRFiP, Revenus fiscaux localisés 2010

depuis 2008 avec la crise, notamment à Montargis. Le chômage est élevé à Dreux et Montargis, analogue à la moyenne des territoires de comparaison. Il est plus limité à Pithiviers, qui, bien que présentant de fortes spécificités industrielles, a mieux résisté. Ces zones, dont la fragilité peut être liée à une spécialisation sectorielle forte, accueillent cependant des entreprises dans des secteurs assez dynamiques et innovants, tels que la pharmacie, fournissant ainsi des emplois qualifiés. Cependant, le niveau global de qualification de la population y est assez limité.

La présence d'actifs travaillant en Île-de-France et de secteurs d'activité rémunérateurs expliquent un niveau de revenu assez élevé sur ces territoires, souvent supérieur à la moyenne des zones de comparaison.

La proximité de l'Île-de-France représente un atout certain pour ces territoires dont le dynamisme futur peut reposer à la fois sur le développement d'une économie présenteielle, avec l'arrivée de populations, et sur la présence d'entreprises de secteurs innovants. ◆

Méthodologie : une approche par classe

Le Centre est une région hétérogène où se côtoient vingt et une zones d'emploi très différentes.

Comparer ces zones à une moyenne régionale ou nationale ne permet pas de déterminer précisément leurs caractéristiques propres. Ainsi, les zones d'emploi de la région Centre ont été regroupées en cinq classes en fonction de leur nombre d'habitants ou de leur proximité avec l'Île-de-France. Pour chacune de ces classes, un certain nombre de zones d'emploi réparties sur l'ensemble du territoire national et présentant des similitudes en termes de population ont été sélectionnées. Chaque zone d'emploi de la région est ainsi comparée à la moyenne de la classe à laquelle elle appartient et à la moyenne de la France de province.

Composition des classes :

Classe 1 : ce groupe se compose des zones de Tours et Orléans. Les zones situées hors région Centre sont : Reims (Champagne-Ardenne), Amiens (Picardie), Le Mans, Angers (Pays de la Loire), Caen (Basse-Normandie), Clermont-Ferrand (Auvergne), Nancy (Lorraine), Dijon (Bourgogne), Limoges (Limousin).

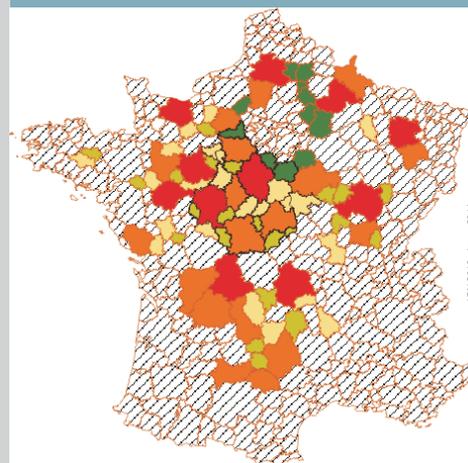
Classe 2 : ce groupe se compose des zones de Chartres, Blois, Châteauroux et Bourges. Les zones situées hors région Centre sont : Épinal (Lorraine), Albi, Rodez, Montauban (Midi-Pyrénées), Brive-la-Gaillarde (Limousin), Chalon-sur-Saône, Auxerre (Bourgogne), Laval, La Roche-sur-Yon (Pays de la Loire), Périgueux (Aquitaine), Beauvais (Picardie), Angoulême (Poitou-Charentes), Évreux (Haute-Normandie), Charleville-Mézières (Champagne-Ardenne).

Classe 3 : ce groupe se compose des zones de Nogent-le-Rotrou, Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Vendôme, Gien et Cosne - Clamecy. Les zones situées hors région Centre sont : Argentan (Basse-Normandie), Issoire, Aurillac, Le Puy-en-Velay (Auvergne), Mayenne, Fontenay-le-Comte, La Flèche, Segré (Pays de la Loire), Pontivy (Bretagne), Bernay (Haute-Normandie), Bar-le-Duc (Lorraine) Bressuire, Châtellerauld (Poitou-Charentes), Tulle (Limousin), Charolais (Bourgogne).

Classe 4 : ce groupe se compose des zones de Loches, Chinon, Le Blanc, Saint-Amand-Montrond, Châteaudun, et Issoudun. Les zones situées hors région Centre sont : Avallon, Autun, Montbard, Louhans (Bourgogne), Gray (Franche-Comté), Parthenay (Poitou-Charentes), Châteaubriant, La Ferté-Bernard, Sablé-sur-Sarthe (Pays de la Loire), Villefranche-de-Rouergue, Figeac (Midi-Pyrénées), Loudéac (Bretagne), L'Aigle (Basse-Normandie), Ussel (Limousin), Saint-Flour (Auvergne).

Classe 5 : ce groupe se compose des zones de Dreux, Pithiviers et Montargis. Les zones situées hors région Centre sont : Château-Thierry, Soissons, Péronne, Tergnier, Saint-Quentin (Picardie), Sens (Bourgogne), Vernon - Gisors (Haute-Normandie), Épernay (Champagne-Ardenne).

Classification des zones d'emploi



Répartition des zones d'emploi retenues

- ▨ Hors classification
- Classe 1 : des zones privilégiées, Tours et Orléans
- Classe 2 : des zones actives maintenant leur niveau d'emploi
- Classe 3 : des territoires à la population vieillissante, en mutation industrielle
- Classe 4 : des territoires ruraux attirant des retraités
- Classe 5 : des territoires sous influence francilienne
- Zones d'emploi incluses totalement ou partiellement dans la région Centre

Source : Insee

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Les **activités présenteielles** sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **activités non présenteielles** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Les emplois liés à ces dernières sont des emplois non présenteiels.

Le **revenu par unité de consommation (UC) médian** (source fiscale 2007 et 2009) partage la population en deux groupes. La moitié des personnes appartient à un ménage qui déclare un revenu par UC annuel inférieur à cette valeur, l'autre moitié déclarant un revenu par UC annuel supérieur.

Indice de spécificité sectorielle : rapport entre la part de l'emploi du secteur en région Centre et la part de l'emploi de ce même secteur en France de province.

Les **fonctions d'encadrement** regroupent les cadres et dirigeants d'entreprises exerçant leur activité dans cinq fonctions dites « métropolitaines » : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture-loisirs.

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Corinne Chevalier

Équipe de projet

Annie Clerzau / Jean-Marie Durville

Véronique Tagnati

Pascale Casamayou (Directe)

Christian Dumas (Directe)

Myriam Raux (Directe)

Rédaction en chef

Philippe Calatayud / Danielle Malody

Maquettiste / Webmestre

Christian Leguay

Relations médias

Pascale Haye-Delise

Hortense Robert

Pour en savoir plus

« Attirer des emplois, mais pas seulement », *Insee première* n° 1416, octobre 2012.

« Atlas des zones d'emploi 2010 », Dares, Insee, Datar, octobre 2012.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre

Exemplaire non destiné à la vente - ISSN 2262-5666 - © Insee 2014